



INSERTION

FICHE DE POSTE

Le salarié est employé en qualité d'agent polyvalent de tri, nettoyage et collecte.

Cet emploi relève de l'emploi-repère salarié polyvalent niveau unique.

Le salarié sera notamment amené à :

- Préparer un matériel adapté mis à disposition par l'employeur
- Conduite éventuelle de véhicule léger
- Entretien d'une voie publique, d'un espace urbain,
- Collecte des déchets ménagers ou industriels,
- Repérer les dégradations des espaces urbains, des équipements de collecte et informer l'interlocuteur concerné,
- Entretien des équipements de collecte de déchets
- Réaliser une désinfection par pulvérisation ou nébulisation. Désinfecter et décontaminer des locaux sensibles
- Vérifier la conformité du tri sélectif des bacs, bennes et conteneurs,
- Surveiller un site de déchetterie et contrôler la nature des déchets, encombrants, composts déposés
- Sensibiliser des usagers aux conditions de collecter, de tri et de recyclage de déchets, et aux règles de propreté et d'hygiène sur la voie publique
- Conditionner des déchets
- Trier et évacuer des déchets
- Entretien d'un espace extérieur
- Réaliser la pose, dépose, manutention de mobiliers urbains, de barrières, de matériels communaux pour des marchés, cérémonies, élections
- Nettoyage manuel de l'espace public urbain et ramassage des détritiques avec un chariot de voirie
- Balayage des détritiques en coordonné avec un engin motorisé
- Repérage des pollutions, des dépôts sauvages ou des dégradations de l'espace urbain
- Réalisation des opérations occasionnelles au service de la gestion du cadre de vie urbain.